

# COMPTE-RENDU

COMMUNE DE LYS ST GEORGES

Département de l'Indre

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 05 AVRIL 2013**

Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 8

Le cinq avril deux mil treize à 20 h 30, les membres du conseil Municipal de la commune de LYS ST GEORGES se sont réunis sous la présidence de Monsieur MARTERER Gérald, Maire, dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée le 27 mars 2013.

Présents : MARTERER Gérald, DESSOUBRAIS Jean-Luc, AUGENDRE Michel, BALLEREAU Pascal, GEORGES Liliane, BALLEREAU Véronique, JAMET André, VIAUD Jean-Louis

Absents excusés : ROBERT Nicole, BRE Cécile, DURIS Ludovic

Secrétaire de séance : Jean-Louis VIAUD

## Approbation du compte-rendu du 22 mars 2013

*Le compte-rendu des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 22 mars 2013 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.*

## 2013-08 : Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'Etat de Notification des Taux d'Imposition de l'année 2012 concernant la taxe d'habitation, les taxes foncières et la CFE de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune pour l'année 2013.

La taxe d'habitation s'élève donc à 20.35%, la taxe foncière sur le bâti à 8.79%, la taxe foncière sur le non bâti à 30.12% et la CFE à 20.10%

### **2013-09 : Vote du budget communal 2013**

Le Conseil Municipal après avoir examiné chaque proposition vote à l'unanimité :

- Le budget unique- principal commune – 2013 qui s'équilibre pour la section de fonctionnement à la somme de 208 787.42 € et 189 644.67 € pour la section d'investissement.

### **2013-10 : Vote des subventions diverses**

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de voter des subventions pour diverses associations :

A.D.M.R.	50.00 €
A.R.D.E.T	350.00 €
La Gaule du Lys	180.00 €
Prix George Sand de la Nouvelle	40.00 €
Prévention routière	40.00 €
Indre Nature	50.00 €
B.V.N 36	160.00 €
Berry Faso Touraine	110.00 €
U.S.E.P 36	80.00 €
BIP T.V	100.00 €
Ecole Jean-Guillebeau (séjour au Lioran)	115.00 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2013, à l'article 6574.

### **2013-11 : Tarifs assainissement**

Le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs de la redevance d'assainissement collectif des eaux usées du Bourg.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'une hausse de 2% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

Les tarifs 2013 sont fixés comme suit :

- La redevance d'assainissement passe de 0.88 € à 0.90 € par m<sup>3</sup> d'eau consommée.
- L'abonnement annuel passe de 50.00 € à 51.00 €.